

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION

PROFESSIONNELLE A L'ACCES au GRADE DE ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Département de l'Ardèche

La commission de sélection professionnelle au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} Classe s'est réunie le 13 octobre 2017, à Bésignoles à Privas.

Composition de la commission :

- Mme Nathalie MALET-TORRES, Maire Saint-Etienne-de-Serres, personnalité qualifiée chargée de présider la commission, désignée par le Président du CDG de l'Ardèche par délibération du 12 juillet 2017,
- M. Béragère BASTIDE, vice-présidente en charge des Ressources Humaines, du Dialogue Social et de l'Administration Générale,
- Mme Christine DE PINHO, Chef de service Emploi et Compétences, attachée principale,

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courriel en date du 13 octobre 2017.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade de Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe pour l'année 2017 et au plus tard au 31 décembre de ladite année conformément aux dispositions du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire de la collectivité.

Nom	Prénom
RIAILLON DE FOUR	Béatrice

Fait à Privas, le 13 octobre 2017

Les membres de la commission :

Nathalie MALET-TORRES

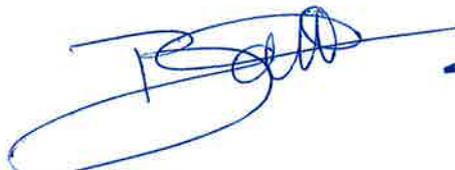
Béragère BASTIDE

Christine DE PINHO

Maire de Saint-Etienne-de-Serres
personnalité qualifiée chargée de
présider la commission désignée par le
président du CDG de l'Ardèche par
délibération du 12 juillet 2017

Vice-président en charge des
Ressources Humaines, du
Dialogue Social et de
l'Administration Générale

Chef du service Emploi et Compétences



Affiché à l'Hôtel du Département à PRIVAS le : 19 août 2017

Publié sur le site internet du Département de l'ardèche le : 19 août 2017

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de son affichage à l'Hôtel du Département à PRIVAS et publication sur le site internet de la collectivité auprès du Tribunal Administratif de LYON (184, Rue Duguesclin – 69433 LYON CEDEX 03).